

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 3 AVRIL 2017**

### **Objet : MOTION EN FAVEUR DU DESENCLAVEMENT DU TERRITOIRE DU BUGEY SUD**

-----  
Membres élus présents : MM BAILLY - MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - LUGAND - MASCIOTRA - MERCIER - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE  
-----

#### *Intervention de Michel Pierrot*

Un des atouts majeurs du département de l'Ain est son positionnement géographique, au cœur des échanges européens, Nord-Sud et Est-Ouest.

L'ensemble des bassins économiques de l'Ain doit pouvoir bénéficier de cette situation, par une connexion de qualité aux infrastructures de communication et de transport tous modes confondus.

Or, la CCI de l'Ain est de nouveau alertée par les difficultés cumulées et persistantes que rencontrent les entreprises du Bugey Sud en termes d'accessibilité aux infrastructures :

- **routièrre**  : la liaison Belley-Aoste qui supporte un trafic de près de 10 000 véhicules jour comporte des obstacles pénalisant l'accès des poids lourds à l'autoroute A43. Or, l'accès au bassin est déjà limité par l'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sous le tunnel du Chat, et de plus de 19 tonnes sur la RD 1504, dans la traversée de Saint-Rambert-en-Bugey.  
A noter que d'importants travaux de mise aux normes du tunnel sont en cours imposant la fermeture totale du tunnel d'avril à novembre 2017, obligeant à passer par la route du col du Chat. Le report de trafic sur la route entre Belley et l'A43 va donc s'accroître...
- **ferroviaire**  : la suppression de l'arrêt TGV quotidien en gare de Culoz continue d'impacter la compétitivité et l'attractivité des entreprises ; la liaison TER permettant de rejoindre Bellegarde-sur-Valserine n'offre pas d'alternative suffisante.
- **numérique**  : des zones de téléphonie blanches et grises subsistent handicapant les entreprises dans leur communication, jusqu'à contraindre certaines d'entre elles à multiplier leur abonnement auprès de différents opérateurs. La desserte très haut débit est également très attendue par les entreprises du bassin, pour éviter des délocalisations...

Ces entreprises subissent un enclavement dont la persistance est inacceptable, au regard de l'importance et de la spécificité du bassin économique du Sud Bugey.

Le territoire du Sud Bugey représente :

- 1/5ème du département (1 121 km<sup>2</sup>)
- 1 738 établissements relevant du Registre du Commerce et des Sociétés (soit 7,6 % de l'Ain)
- 44 zones d'activités (soit 12% de l'Ain)
- 52 708 habitants (dernier recensement) (soit 8,5 % de l'Ain)
- 21 260 actifs occupés (soit 7,8% de l'Ain)

Le Bugey Sud est le 2<sup>e</sup> territoire pour l'importance de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total.

Avec, faut-il le rappeler, la CIAT (United Technologies Corporation) parmi les 5 plus importants établissements employeurs du département et les 3 plus importants établissements industriels.

| AB | JMB |
|----|-----|
|    |     |

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 3 AVRIL 2017**

Objet : **MOTION EN FAVEUR DU DESENCLAVEMENT DU TERRITOIRE DU BUGEY SUD**

-----

A l'heure où la situation de l'emploi reste préoccupante, alors même que la compétitivité des entreprises doit être soutenue, les entreprises du Bugey ont besoin d'un environnement propice au maintien et développement de leur activité.

Et l'ensemble des acteurs institutionnels de l'Ain est convaincu de la nécessité d'une amélioration de la desserte du Sud Bugey.

Dans ce cadre, la Chambre demande que la priorité soit donnée :

- **en matière de desserte routière** : à la relance dans les plus brefs délais du projet d'amélioration de la liaison Belley / A43
- **en matière de desserte très haut débit** : à la mise en place de solutions pour accélérer le déploiement de la fibre optique dans les zones d'activités et pour les entreprises, avec le soutien de tous, pour éviter des délocalisations
- **La couverture en téléphonie mobile** : à l'identification des zones non efficacement couvertes et à la mise en place de solutions techniques ad hoc
- **en matière de desserte ferroviaire** : au rétablissement d'une liaison TGV avec Paris depuis Culoz.

Merci de votre attention et je passe la parole à Dominique Cauquy.

**L'Assemblée, vu l'exposé de Michel Pierrot, vote à l'unanimité la motion en faveur du désenclavement du Bugey Sud, tant routier, ferroviaire que numérique, qui sera adressée au Préfet, à la Région, au Département, aux parlementaires et élus locaux ainsi qu'aux acteurs directement concernés, pour leur rappeler la priorité de ce dossier.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| - Nombre de Membres Élus .....        | 36 |
| - Nombre de Membres en exercice ..... | 36 |
| - Nombre de Membres présents .....    | 19 |
| - Nombre de voix pour .....           | 19 |
| - Nombre de voix contre .....         | 0  |
| - Nombre d'abstentions .....          | 0  |

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Agnès BERTILLOT  
Vice-présidente Secrétaire

Jean-Marc BAILLY  
Président